

• (12.20 p.m.)

Il en est de même si les tendances de désintégration s'accroissent davantage, tendances qui jusqu'ici sont peu prononcées en comparaison non seulement des perspectives d'emploi sensiblement accrues, mais aussi de l'accroissement réel des emplois, comme on peut le constater d'après les renseignements que nous possédons. Compte tenu des modalités du traité, y compris l'indice d'une augmentation prononcée de la production et de l'emploi dans l'industrie de l'automobile au Canada, je crois que la Chambre a des preuves tellement convaincantes que nous devrions appuyer cette résolution. Je recommande donc à la Chambre et aux autres députés de voter en faveur de ce projet de résolution, afin qu'avec la confirmation même du traité, nous puissions espérer que l'industrie de l'automobile ainsi que toutes les industries secondaires au Canada aient de meilleures perspectives de production et d'emploi.

**L'hon. M. Starr:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au député d'Essex-Ouest une question qui a trait à ce qu'il a dit dans le discours fantaisiste que nous venons d'entendre. Il a comparé les chiffres concernant le chômage entre 1962 et 1963 avec les chiffres les plus récents. Je me rends compte qu'il y a eu une augmentation grâce à l'accroissement normal de la production. Peut-il me dire dans quelle mesure le nombre d'emplois a augmenté depuis janvier 1965, lorsque le traité est entré en vigueur jusqu'à ce jour, en plus de l'augmentation qui aurait été normale sans le traité?

**M. Gray:** Je ne dispose pas de tous les chiffres mais, sauf erreur, d'après les renseignements partiels du ministère de l'Industrie, j'estime qu'on peut attribuer directement au moins 10,000 nouveaux emplois à la création de nouvelles usines et à l'agrandissement d'installations existantes dont le ministère a été avisé. Ces renseignements ne sont que partiels parce que les entreprises ne sont pas tenues de fournir des renseignements complets et détaillés dans tous les cas. J'essaie d'être modéré dans les chiffres que j'avance. Lorsque le ministère mettra fin à la discussion, peut-être pourra-t-il compléter mes renseignements partiels.

**L'hon. M. Starr:** Après cette réponse curieuse et encore plus inventée que le reste, j'aimerais poser la question suivante. Le traité devait surtout diminuer le déficit commercial de notre industrie automobile avec les États-Unis, déficit qui s'établissait à 520 millions de dollars en janvier 1965. Pourquoi ce déficit

s'est-il accru au lieu de diminuer? Le député nous dira-t-il aussi si l'objectif visant à réduire ce déficit de moitié, sera atteint à la fin de 1968?

**M. Gray:** D'abord, je prends mon ami à parti lorsqu'il dit que le traité avait pour objectif principal de diminuer le déficit.

**L'hon. M. Starr:** Mais bien entendu.

**M. Gray:** Le traité avait pour objectif principal d'accroître la production et l'embauche au Canada ainsi que le nombre des emplois...

**L'hon. M. Starr:** Encore de la fiction.

**M. Gray:** ...disponibles aux Canadiens. Si mes amis de l'opposition officielle s'intéressaient aux occasions d'emploi autant qu'ils se préoccupent de dollars...

**L'hon. M. Starr:** Si des emplois sont disponibles maintenant, c'est simplement parce que le gouvernement précédent a adopté des politiques qui en ont créés. Le député a admis que la tendance à la hausse de l'embauche remontait à 1961; vous n'étiez donc pas encore au pouvoir.

**M. Gray:** Je n'ai certes pas l'intention de formuler des remarques qui entraîneraient une amère controverse.

**L'hon. M. Starr:** Alors, pourquoi ne pas dire la vérité?

**M. Gray:** Mon ami ne s'exprime pas d'une manière digne du poste qu'il a occupé et qu'il occupe à la Chambre.

**L'hon. M. Starr:** Mais je dis toujours la vérité à la Chambre.

**M. Gray:** Je m'efforce de la dire tout autant que lui. Il aura l'occasion de faire un discours s'il le désire. En réponse à mon ami, je voudrais signaler que dans la région de Windsor, le nombre des emplois n'a certes pas augmenté depuis 1961; il a baissé en 1962 et n'a recommencé à s'élever qu'après l'accession au pouvoir du gouvernement actuel.

**L'hon. M. Starr:** Après la dévaluation du dollar.

**M. Gray:** L'embauche à Windsor a baissé le mois qui a suivi la dévaluation du dollar.

**L'hon. M. Starr:** Comment pouvez-vous dormir la nuit?

**M. Gray:** Lorsque j'envisage la situation qui règne à Windsor par suite de la politique